

COMPTE-RENDU

Sont présents :

M^{mes} Laurie-Anne Boivin
Rébéka Fortin
Stéphanie Lavoie
Julie Létourneau Duchaine
Marie-Ève Belley
Sabrina Desbiens Foster
Marry-Louisa Awashish
Nadia Mercier (Marie-Lou Boulianne)

MM. Claude A. Tremblay
Gilles Tremblay
Guy Larouche

Sont absentes :

M^{mes} Marie-Lou Boulianne
Patsy Bergeron

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1. Mot de bienvenue

M^{me} Rébeka Fortin directrice de centre, souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de leur présence.

1.2. Vérification du quorum

Le quorum est vérifié et atteint. La réunion débute à 16 h 15.

1.3. Présentation des membres

M^{me} Rébeka Fortin présente la « *Liste des membres - Conseil d'établissement - Année scolaire 2022-2023* ».

En début d'année, les membres devront élire un nouveau président pour faire suite au président sortant, soit M. Claude A. Tremblay.

Les représentants du milieu sociocommunautaire n'ont pas changé mais il y a plusieurs nouveaux du côté élèves et personnel.

1.4. Élections (président, vice-président et trésorier)

M^{me} Rébéka Fortin sollicite les membres afin d'élire un président, un vice-président et un trésorier. M. Guy Larouche soumet la candidature de M. Claude A. Tremblay au poste de président; qui accepte de reconduire son mandat pour la présente année scolaire. M. Claude A. Tremblay soumet la candidature de M. Guy Larouche au poste de vice-président, qui accepte ce poste avec plaisir. Comme précisé l'an passé la désignation d'un trésorier n'est pas obligatoire. Il est convenu, d'un commun accord, de ne pas élire de trésorier.

1.5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Claude Tremblay donne lecture de l'ordre du jour.

Un (1) point est ajouté au point « 6. Sujets divers » :

➤ 6.1 Plan de lutte 2022-2023 : *proposé par M^{me} Rébéka Fortin.*

L'adoption est proposée par M^{me} Stéphanie Lavoie

Secondée par M. Gilles Tremblay

1.6. Lecture et adoption du compte-rendu de la séance du 8 juin 2022

M. Claude Tremblay fait un survol du « *Compte-rendu de la séance du 8 juin 2022* ». Les membres reçoivent les documents avant la rencontre et peuvent donc en faire la lecture.

L'adoption est proposée par M. Gilles Tremblay

Secondée par M^{me} Stéphanie Lavoie

1.7. Suivi au compte-rendu de la dernière rencontre

M^{me} Rébéka Fortin et M. Claude Tremblay font un suivi sur les points suivants :

2.5. Normes et modalités 2022-2023

Un paragraphe avait été laissé en rouge en attendant l'adoption du règlement de modification à la loi sur l'instruction publique. La modification étant maintenant en vigueur, le paragraphe a été remis en noir, le texte n'a pas été modifié. Le document est maintenant conforme.

2.9. Résolution projet Au féminin

M. Claude Tremblay demande si nous avons reçu des réponses. M^{me} Rébéka Fortin souligne que les réponses sont attendues en janvier. M^{me} Marie-Lou Boulianne, responsable du dossier, sera présente à la prochaine rencontre du CE et assurera le suivi.

5.2. Projet cour intérieure

M^{me} Rébéka Fortin informe que le projet a été réalisé. Un reportage télévisé ainsi que des articles de journaux en ont fait état. Plusieurs apprentissages extérieurs peuvent y être réalisés.

5.4. Portrait de la clientèle

M. Gilles Tremblay mentionne que nous n'avons pas eu de nouvelle de la table de concertation concernant les services de transport adapté. M^{me} Rébéka Fortin fera un suivi avec Mme Annie Girard qui devait être invitée à siéger à cette table.

1.8. Déclarations d'intérêts

M^{me} Rébéka Fortin explique la « *Directive (D)-SG-19/20-0* », du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, ayant pour objet la déclaration d'intérêts, ainsi que le formulaire « *Déclaration d'intérêts* ». Les nouveaux membres ou ceux dont la situation a changé devront remplir ce formulaire et le remettre à la direction. M^{me} Stéphanie Lavoie demande si elle doit le compléter puisqu'elle n'est plus sur le CA du CEB. M. Claude Tremblay répond que ce n'est pas nécessaire.

1.9. Formation obligatoire des membres

M^{me} Rébéka Fortin explique que la formation est sous forme de capsules à visionner et précise que tous les membres d'un CE se doivent de la suivre. Ceux l'ayant suivie l'an dernier, n'ont pas à la suivre de nouveau. Un lien Internet sera acheminé aux nouveaux membres par courriel dans les prochains jours, afin qu'ils puissent réaliser leur formation en ligne. Ils devront, par la suite, compléter le formulaire attestant la formation suivie et le retourner à M^{me} Julie Létourneau Duchaine.

SUJETS D'ADOPTION

2.1. Règles de régie interne

M^{me} Rébéka Fortin donne lecture des « *Règles de régie interne 2022-2023 – Conseil d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay* ».

Trois (3) éléments seront à corriger pour la prochaine rencontre :

- 1.2 Durée du mandat :

« *Le mandat des représentants des élèves est d'une durée de deux (2) ans, celui des représentants des autres groupes est d'une durée d'un (1) an.* »

On devrait plutôt y lire le contraire soit : « *Le mandat des représentants des élèves est d'une durée d'un (1) an, celui des représentants des autres groupes est d'une durée de deux (2) ans.* »

- 4.2 Heure et lieu des réunions :

Il est convenu de modifier le lieu pour « *dans les locaux du CFGA* » et de ne pas modifier l'heure.

- **5.3 Remboursement des dépenses des membres :** Les frais de gardiennage étant inchangés depuis plusieurs années, il est proposé d'augmenter ceux-ci à 10\$/h. Mme Marie-Ève Belley demande si c'est possible et M. Claude Tremblay explique que le montant alloué aux dépenses est décidé à l'interne.

L'adoption est proposée par M. Gilles Tremblay

Secondée par M^{me} Nadia Mercier

2.2. Budget du centre révisé

M^{me} Rébéka Fortin précise que c'est un suivi au budget 2022-2023 présenté et adopté en juin dernier. Il y a eu une reclassification salariale afin que chaque salaire apparaisse au bon poste budgétaire. Nous pourrions ainsi en faire une meilleure lecture au prochain CE. La lecture actuelle permet quand même une idée des sommes toujours disponibles. Une contribution à l'équilibre budgétaire du CSS de 527 341\$ est toujours prévue. Nous avons actuellement une marge de 220 000\$ dans le budget salaires enseignants. Lors de la prochaine lecture ce montant aura probablement un peu augmenté. Le budget des mesures est versé directement pour les besoins spécifiques relié à chaque mesure. Le budget mentorat est utilisé pour libérer certains enseignants de leur tâche pour aider leurs collègues qui en font la demande. Pour ce qui est de la mesure 15161 V1-V2-V3-V4, le montant devrait être plus élevé lors du prochain CE puisque des réponses sont toujours attendues pour certains projets déposés en début d'année. M^{me} Laurie-Anne Boivin demande ce qui est payé avec le montant affiché à la mesure, elle souligne que le montant semble plus élevé que le salaire de l'enseignante. Mme Marie-Ève Belley explique que lorsque l'on calcule un salaire employé, il faut tenir compte des bénéfices marginaux qui s'ajoutent. MAO est utilisé pour des biens tels que meubles ou pour des réparations à l'intérieur des pavillons. D'autres projets MAO sont à venir en cours d'année. Autochtonisation est un montant spécifique alloué pour le groupe MAMU. Ces élèves reçoivent un service de plusieurs enseignants, notamment en orthopédagogie. L'achat de matériel et l'aménagement du local est aussi prévu à ce montant.

L'approbation est proposée par M. Guy Larouche

Secondée par M. Gilles Tremblay

2.3. Budget du CE

M. Claude Tremblay présente le « *Budget du conseil d'établissement 2022-2023* » et fait part des différentes possibilités pour utiliser cette somme :

- Frais de déplacement;
- Frais de gardiennage;
- Matériel de fonctionnement (papier, crayons, etc.).

L'approbation est proposée par M^{me} Stéphanie Lavoie

Secondée par M^{me} Laurie-Anne Boivin

3. SUJETS D'APPROBATION

3.1 Fonds à destination spéciale

M^{me} Rébéka Fortin présente le tableau « *Fonds à destination spéciale – Année scolaire 2022-2023* ». Elle souligne que ces montants sont destinés à des activités scolaires ou parascolaires et à du soutien aux élèves. Ce sont des fonds qui appartiennent aux élèves. M. Claude Tremblay demande si ces montants peuvent être transférés pour autre chose. M^{me} Rébéka Fortin explique que ce sont des enveloppes protégées et que les fonds peuvent être reconduits d'une année à l'autre lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne peuvent servir à d'autres fins.

Le Conseil d'établissement adopte, par résolution, le transfert budgétaire de ces sommes par le Centre de services scolaires.

L'adoption est proposée par M^{me} Sabrina Desbiens Foster

Secondée par M^{me} Nadia Mercier

4. SUJETS DE CONSULTATION

4.1 Acte d'établissement (ajout de bâtiments)

M. Claude Tremblay présente l' « *Acte d'établissement* » qui fait état des différentes bâtisses où le CFGA dispense de la formation. M^{me} Rébéka Fortin fait une mise en contexte. Pour pouvoir déclarer les élèves dans les différentes bâtisses et générer un groupe avec la présence d'un enseignant, nous devons ajouter ces lieux à l'acte d'établissement du CFGA. Ceci permet un meilleur financement. En ce sens, nous demandons l'ajout de trois (3) nouveaux endroits cette année où nous avons des services d'enseignement.

L'espace CFGA à Place du Royaume

L'adoption est proposée par M^{me} Nadia Mercier

Secondée par M. Guy Larouche

Le Cégep de Chicoutimi

L'adoption est proposée par M^{me} Laurie-Anne Boivin

Secondée par M^{me} Stéphanie Lavoie

Bagot 360 à Bagotville

L'adoption est proposée par M. Gilles Tremblay

Secondée par M^{me} Stéphanie Lavoie

5. Sujets d'information

5.1. Offre de service CFGA

M^{me} Rébeka Fortin présente le nouveau document « *Offre de service* » produit en début d'année qui explique les différents secteurs de formation. Du côté de la francisation nous avons présentement 250 élèves dont 175 seulement de soir et d'autres inscriptions sont en cours. Ce sont des élèves présents et assidus. En intégration socioprofessionnelle, les élèves sont en chez nos partenaires, au pavillon 216, en stage en emploi ou reconnaissance des acquis pour des métiers spécialisés dans des entreprises de Saguenay. Pour le volet intégration sociale, les élèves sont autant dans nos pavillons que chez nos partenaires. De la formation grand public (option payante) a été offerte et il y a eu suffisamment d'inscriptions pour certains cours (anglais et espagnol pour voyager, trucs et astuces pour appareils mobiles). Malheureusement les cours n'ont pas démarré faute d'une ressource enseignante. L'équipe est un peu déçue, il y a présentement une remise en question sur l'horaire et un départ remis en janvier. Le groupe option réussite (OR) a été repensé pour offrir une meilleure transition entre le secondaire et les adultes. Pour ce qui est de MAMU, l'an passé nous avons débuté l'offre par quelques heures ciblées et avons ajouté un enseignant à temps plein en mars. Cette année nous avons des enseignants à temps plein et de l'aide aux élèves (service d'orthopédagogie). Le groupe continue de grandir, nous avons présentement 18 inscriptions.

5.2. Nouveautés : Logo, Place du royaume et cégep de Chicoutimi

M^{me} Rébeka Fortin présente le nouveau logo. Nous avons fait appel à la firme Myla-marketing pour repenser l'image du CFGA, la rajeunir et la dynamiser. Les professionnels de la firme se sont efforcés de comprendre l'ensemble des services du CFGA. Mme Marie-Ève Belle fait la lecture de la signification du logo. C'est rafraîchissant d'avoir une nouvelle image pour promouvoir l'éducation des adultes. De nouveaux fonds d'écran, une signature courriel, des lettres professionnelles ainsi que le changement de l'affichage extérieur sont en place ou à venir.

5.3. Mesures du ministère de l'Éducation

M^{me} Rébeka Fortin indique que le Centre a déposé ou déposera plusieurs projets dans les quatre volets de la mesure 15161. En voici le détail :

- Maison des sans abris(75 000\$) Accepté

Cette mesure permet la mise en place de services d'enseignement de littératie dans les locaux de la maison des sans-abris. C'est une deuxième année pour ce projet.

- Groupe OR (30 000 \$) : Accepté

Cette mesure permettra de supporter financièrement la 2^e enseignante rattachée à ce groupe. C'est une deuxième année pour ce projet.

- Bas Saguenay (75 000 \$) : Déposé, en attente d'acceptation

Cette mesure permettra de rejoindre les gens éloignés et de leur offrir un service de proximité

Maison des Familles de Chicoutimi (30 000\$) : Déposé, en attente d'acceptation

Cette mesure permettra de supporter financièrement l'enseignant qui travaillera à la Maison des Familles de Chicoutimi. Un projet de littératie familiale. C'est une deuxième année pour ce projet.

- Mesure flexible et mobile (30 000 \$) : Déposé, en attente d'acceptation

Cette mesure permettra d'aider les parents et d'offrir des services d'accompagnement et référence d'adultes ou autres besoins de formation à notre local de Place du Royaume ou dans d'autres endroit à l'extérieur de nos bâtiments usuels. Offrir un service de proximité.

- Univers social (30 000 \$) : En attente de dépôt

Cette mesure pourrait permettre de supporter financièrement le service aux élèves inscrits dans les cours d'univers social. La mesure n'a pas encore été déposée.

Il y aura assurément une incidence sur le budget dont nous ferons le suivi au prochain CE.

5.4. Portrait de la clientèle

M^{me} Rébéka Fortin présente le « *Portrait de la clientèle* » en date du 28 septembre 2022. On y voit rapidement où il y a de la stabilité ou des nouveautés. Le tableau est fait en continuité depuis 2017, c'Ests pourquoi il y a des colonnes vide. Par exemple, il n'y a aucune donnée en FGP cette année, puisqu'il n'y a pas d'élèves déclarés en raison d'un choix FP d'organisation scolaire. M. Claude Tremblay demande s'il est possible de griser les lignes qui n'auront pas de clientèle cette année. Des précisions sont apportées à la ligne 04 (concomitance Cégep). Il s'agit ici d'un nouveau groupe donc il n'y a pas de données antérieures. Il s'agit d'un beau partenariat, nous espérons de belles réussites pour ces élèves. Nous remarquons que c'est plutôt stable pour les autres groupes. Il y a eu une augmentation du côté de la francisation et du groupe AME. Pour l'informatique de base il s'agit d'un cheminement sur 2,5 ans et plusieurs sont en fin de parcours donc il est normal que la clientèle diminue. Malheureusement, nous n'avons pas assez de nouvelles inscriptions pour débiter un nouveau groupe. M. Claude A. Tremblay demande s'il serait possible de faire un partenariat entre les autres Centres de service scolaire de la région. M^{me} Fortin s'informerá lors de la rencontre de la Table régionale. M^{me} Laurie-Anne Boivin demande où est le groupe MAMU. M^{me} Fortin explique qu'il est inclus dans la FGA Laure-Conan jour, il serait intéressant de le séparer. Le présent document sera à revoir. Une nouvelle formule sera présentée lors du prochain CE.

5.5. Portrait des activités du centre

M^{me} Marie-Ève Belley fait la lecture des « *Activités scolaires et parascolaires* » depuis le début de l'année. M. Claude Tremblay mentionne qu'il y a beaucoup plus d'activités par rapport aux années « covid ».

5.6. Calendrier des activités – Septembre 2022

M^{me} Marie-Ève Belley présente le « *Calendrier des activités – Septembre 2022* » qui dresse les activités mensuelles prévues au Centre.

5.7. CFGA Nouvelles – Septembre 2022

M^{me} Marie-Ève Belley présente le « *CFGA Nouvelles – Septembre 2022* ». Elle indique que celui d'octobre 2022 vient tout juste de paraître. M^{me} Rébéka Fortin présente les activités qui ont eu lieu au local de Place du Royaume en lien avec la francisation. Il s'agit d'une classe flexible. Ce nouveau local ouvre des portes au CFGA et lui donne une belle visibilité. De nouvelles inscriptions y sont faites également.

6. SUJETS DIVERS

6.1. Plan de lutte 2022-2023

Mme Rébéka Fortin explique que le document a été modifié pour inscrire une nouvelle personne responsable en lien avec le départ d'Emmanuelle Girard en congé de maternité. Tous sont en accord avec la modification et M. Claude Tremblay approuve à ce que sa signature soit déposée sur le document amendé.

L'adoption est proposée par M. Gilles Tremblay

Secondée par M^{me} Laurie-Anne Boivin

7. CALENDRIER DES RENCONTRES

M^{me} Rébéka Fortin présente le « *Calendrier des rencontres 2022-2023* » qui avait déjà été approuvé en juin 2022. Comme il a été convenu de se déplacer dans différents locaux du CFGA, il est proposé d'aller à Place du Royaume à 16 h 15. Il faudra valider les heures de fermeture du magasin qui seront probablement prolongé en soirée en décembre pour la période des fêtes.

- Prochaines rencontres :

- 7 décembre 2022
- 15 février 2023
- 5 avril 2023
- 7 juin 2023

CLÔTURE DE LA RENCONTRE

La séance est levée à 18 h.

*Proposé par M^{me} Laurie-Anne Boivin
Secondé par M^{me} Stéphanie Lavoie*



Rébéka Fortin, directrice de centre
CFGA des Rives-du-Saguenay



Claude A. Tremblay
Président du CE